

ADM accueille favorablement l'exonération de 10 mois sur le loyer proposée par Transports Canada

Montréal, le 30 mars 2020 – ADM Aéroports de Montréal a appris avec soulagement que les appels des aéroports canadiens pour une aide d'urgence avaient été entendus par le gouvernement fédéral lors d'un appel tenu en fin d'après-midi avec le ministre des Transports du Canada, l'honorable Marc Garneau. [La décision d'exempter ADM de paiements pour ses loyers aéroportuaires](#) pour la période du 1^{er} mars 2020 au 1^{er} janvier 2021 arrive à point dans un contexte où les aéroports partout au pays sont durement touchés par la crise de la COVID-19.

« Alors que la décision de fermer les frontières était nécessaire pour endiguer cette pandémie, des conséquences importantes sont à prévoir à court, moyen terme et possiblement long terme pour toute l'industrie aérienne, qui voit une chute drastique de trafic de passagers partout sur la planète. L'annonce de Transports Canada permettra d'alléger notre fardeau financier et de dégager des liquidités. Cela nous aidera à maintenir une continuité des opérations et des emplois de qualité à YUL, qui demeure un moteur de croissance économique important pour la métropole et tout le Québec », a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d'ADM.

Bien que cette mesure ne représente pas une solution qui permettra de régler tous les problèmes auxquels fait face l'industrie, elle vient poser une forme de soulagement temporaire pour les aéroports canadiens qui ont vu leurs activités passablement chamboulées au cours des dernières semaines. ADM apprécie également l'ouverture du gouvernement à poursuivre les discussions afin d'analyser d'autres formes de soutien financier dans les jours et semaines à venir.

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com